

RÉNOVATION DES COMMERCES : UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DU GRAND RODEZ



Les commerçants qui ont signé une convention de financement avec le Grand Rodez, bénéficient du dispositif d'aide à la rénovation. Il leur est proposé également d'apposer sur la vitrine embellie, une plaque symbolique du partenariat public/privé.

Lien pour téléchargement : <http://www.rodezagglo.fr/fr/entreprendre/vie-economique/documents/memo-modernisation-renovation-commerces-grandrodez.pdf>